

**TIRAGE PRÉSAISON NBA EN LIEN AVEC SUBWAY
RÈGLES ET RÈGLEMENTS**

RÈGLES OFFICIELLES

AUCUN ACHAT N'EST NÉCESSAIRE POUR PARTICIPER OU GAGNER. UN ACHAT N'AUGMENTERA PAS VOS CHANCES DE GAGNER. NUL LÀ OÙ INTERDIT.

Le «TIRAGE PRÉSAISON NBA EN LIEN AVEC SUBWAY» (la « Promotion ») est un concours qui permet aux participants de s'inscrire pour avoir une chance de gagner l'un des prix offerts, conformément au présent règlement officiel (le « Règlement officiel »), qui est disponible en ligne à l'adresse suivante <https://nbacontest.com/preseason> ou <https://nbacontest.com/preseasonfr>. Le commanditaire de cette Promotion est NBA Properties, Inc. (le « commanditaire ») et peut être contacté ici : fanrelations@nba.com, 16 York Street, Suite 2510, Toronto, Ontario, M5J 0E6. Toute question, commentaire ou plainte concernant la Promotion doit être adressé au Commanditaire. Le Subway Franchisee Canadian Advertising Trust, situé au 1200 Waterfront Centre 200 Burrard St., Boîte postale 48600 Vancouver, BC V7X 1T2 Canada, agit uniquement en tant que fournisseur de prix dans le cadre de cette Promotion (le « Fournisseur de prix »).

En participant à ce concours, vous acceptez d'être lié par le présent règlement officiel et convenez que toutes les décisions des entités de la NBA (telles que définies ci-dessous) sont définitives et exécutoires. Le concours est assujéti à toutes les lois et réglementations fédérales, provinciales et locales applicables et est nul là où la loi l'interdit. Le présent Règlement officiel s'applique uniquement à cette Promotion et non à d'autres promotions ou concours organisés par des Entités de la NBA ou des entités de Subway (telles que définies ci-dessous).

PÉRIODE DE PROMOTION :

La Promotion commence le 30 août 2023 à 9h00 ET et se termine le 12 septembre 2023 à 23h59:59 ET (la « Période de promotion »).

ADMISSIBILITÉ, RÉSIDENCE ET ÂGE :

La Promotion est réservée aux résidents légaux du Canada ayant atteint l'âge de la majorité dans leur province ou territoire de résidence au moment de la participation (chacun, un « Participant »). Les employés, dirigeants et administrateurs, ainsi que les membres du ménage et de la famille immédiate et/ou les personnes avec lesquelles ces employés, dirigeants et administrateurs sont domiciliés, de NBA Properties, Inc, de la National Basketball Association (la « NBA »), des équipes membres de la NBA et de NBA Media Ventures, LLC (collectivement, les « Entités NBA »), de Subway Franchisee Canadian Advertising Trust, des restaurants Subway®, des franchisés Subway®, de Doctor's Associates LLC, de Franchise World Headquarters, LLC (« FWH »), de Subway IP LLC (« SIP »), (collectivement, les « Entités Subway »), et chacune de leurs sociétés mères, filiales, sociétés affiliées, agences de publicité et de promotion respectives (collectivement, les « Entités du Concours ») ne sont pas autorisées à participer ou à gagner. Aux fins du présent Règlement officiel, on entend par « Membres du ménage » les personnes qui partagent la même résidence et/ou la même adresse postale au moins trois mois par an avec une ou plusieurs Entités du Concours et par les « membres de la famille immédiate » parents, conjoints, frères et sœurs ou enfants et leurs conjoints respectifs. Le Commanditaire se réserve le droit de vérifier l'éligibilité des gagnants des prix (tels que définis ci-dessous).

COMMENT ENTRER:

Pendant la période promotionnelle, visitez <https://nbacontest.com/preseason> ou <https://nbacontest.com/preseasonfr> (le « site Web ») et remplissez entièrement et soumettez le formulaire de participation au concours pour participer (la « participation »). Les inscriptions doivent être entièrement remplies avec toutes les informations requises et reçues au plus tard à 23 h 59 min 59 s HE le 12 septembre 2023 pour être éligibles. Les serveurs informatiques du Commanditaire seront le facteur déterminant du temps pour cette Promotion.

Limite d'une (1) participation par personne et par adresse de courriel pendant la période Promotionnelle. Les participations supplémentaires reçues d'une personne ou d'une adresse e-mail par la suite seront nulles.

Les inscriptions par quelque moyen que ce soit, qui subvertissent le processus d'inscription, seront nulles. Les renoncataires (tels que définis ci-dessous) ne sont pas responsables des participations perdues, incomplètes, illisibles, en retard, mal acheminées, volées, non livrées, endommagées, brouillées ou mutilées ; Participations ou transmissions perdues ; toute erreur, omission, interruption, défaut ou retard de transmission, interruption ou indisponibilité du réseau, du câble, du satellite, du fournisseur d'accès Internet (FAI), du serveur ou d'autres connexions ; problèmes de communication, défaillance du matériel informatique ou des logiciels ou défaillances techniques ; transmissions brouillées, mal acheminées ou brouillées ; Inscriptions ou communications incomplètes ; ou d'autres erreurs ; les erreurs d'impression, typographiques ou autres apparaissant dans le présent règlement officiel, le site Web, dans toute publicité ou autre matériel liées à la promotion ; ou d'autres erreurs ou problèmes de toute nature, qu'ils soient mécaniques, humains, informatiques, électroniques ou autrement liés à ou en relation avec celui-ci avec la Promotion, y compris, avec limitation, les erreurs ou problèmes pouvant survenir dans le cadre de l'administration de la Promotion, du traitement des inscriptions, l'annonce des prix ou l'annulation ou le report de tout événement ou jeu. Le commanditaire réserve le droit, à leur seule discrétion, d'annuler toutes les participations d'un participant qui, selon le commanditaire, a tenté de falsifier ou de nuire à l'administration, à la sécurité, à l'équité ou au bon déroulement de cette Promotion. L'utilisation de dispositifs automatisés ou similaires qui subvertissent le processus de participation, y compris, mais sans s'y limiter, les participations soumises à l'aide d'un robot, d'une macro, d'un script ou d'un service de la Promotion (ou tout autre dispositif destiné à automatiser tout aspect de la participation) pour participer à cette Promotion est interdite, et les inscriptions par l'intermédiaire de tels dispositifs sont nulles.

PRIX :

Au total, quatre (4) Prix seront attribués.

Grand prix (1 Prix) : Un (1) Participant sélectionné gagnera chacun des articles suivants, d'une valeur au détail globale approximative de 7 000 dollars canadiens :

- Un vol aérien aller simple en classe économique pour le gagnant du prix et un (1) invité de l'aéroport international canadien le plus proche de la résidence du gagnant du prix (choisi à la discrétion du Commanditaire) (le « Point de départ ») à Vancouver, Colombie-Britannique (la « Destination »). Cette partie du Prix n'est applicable que si le domicile du Gagnant du Prix est situé à plus de 150 km de l'aréna Rogers à Vancouver, en Colombie-Britannique;

- Deux (2) billets pour les sièges situés dans le bas pour assister au match de la NBA Canada Series à l'aréna Rogers de Vancouver, en Colombie-Britannique, le 8 octobre, opposant les Sacramento Kings aux Toronto Raptors (les billets, la rangée, le siège et la section seront choisis par la NBA à sa seule et entière discrétion);
- Hébergement à l'hôtel : Sur la base d'une chambre standard, dans la ville de destination, trois (3) nuits d'hôtel pour deux (2) personnes (sur la base d'une chambre standard, en occupation double, sélectionnée par le Commanditaire à sa seule et entière discrétion);
- Un vol aérien aller simple en classe économique pour le gagnant du prix et un (1) invité de Vancouver, en Colombie-Britannique, à Montréal, au Québec (choisi à la discrétion du Commanditaire) (« la Destination »);
- Deux (2) billets pour les sièges situés dans le bas pour assister au match de la NBA Canada Series au Centre Bell de Montréal, QC, le 12 octobre, opposant les Pistons de Détroit et le Thunder d'Oklahoma City (les billets, la rangée, le siège et la section seront choisis par la NBA à sa seule et entière discrétion);
- Hébergement à l'hôtel : Sur la base d'une chambre standard, dans la ville de destination, trois (3) nuits d'hôtel pour deux (2) personnes (sur la base d'une chambre standard, en occupation double, sélectionnée par le Commanditaire à sa seule et entière discrétion);
- Un vol aérien aller simple en classe économique pour le Gagnant du prix et un (1) invité de Montréal, QC au Point de Départ (choisi à la discrétion du Commanditaire). Cette partie du Prix n'est applicable que si le domicile du Gagnant est situé à plus de 150 km du Centre Bell à Montréal, QC;
- Un carte-cadeau prépayée de 1 000 dollars canadiens (sous réserve des conditions générales de l'émetteur).

Toutes les dépenses non mentionnées ci-dessus sont à la charge du Gagnant du prix et de son invité et ne sont pas incluses dans le Grand Prix. Ces exclusions comprennent, sans s'y limiter, les taxes locales, les frais liés aux documents de voyage (le cas échéant), le transport terrestre (vers et depuis le lieu du match, l'hôtel et l'aéroport, le cas échéant), les repas, les dépenses sur place, les menues dépenses, les frais accessoires et autres dépenses personnelles (y compris les gratifications, les pourboires, les marchandises, le téléphone, l'Internet, les droits de retransmission à la carte et les droits de jeu, l'assurance personnelle, les activités, les excursions et les dépenses personnelles de toute nature en cas d'escale de nuit). Le Gagnant du prix et son invité sont seuls responsables de l'obtention des documents de voyage et de l'assurance nécessaires.

La valeur globale approximative au détail variera en fonction de la distance entre le lieu de résidence du Gagnant du prix, de la nécessité ou non d'acheter un billet d'avion et du prix des billets au moment de l'achat. Le Gagnant du prix ne peut réclamer aucune différence entre la valeur de détail globale approximative indiquée et la valeur réelle au moment de l'attribution du Prix.

Les renoncataires ne peuvent être tenus responsables en cas de retard, de report ou d'annulation des jeux ou de tout mode de transport, ou si le Gagnant du prix et son invité ne peuvent pas assister aux jeux ou manquent leur vol pour quelque raison que ce soit. Le Gagnant du prix et son invité n'auront droit à aucune compensation sous quelque forme que ce soit. Les billets peuvent être soumis aux politiques et procédures standard de vérification en cas de pluie établies par l'émetteur. Le Gagnant du prix et son invité conviennent que l'admission à l'événement est accordée en vertu d'une

licence révocable et non transférable qui leur est personnelle, ainsi qu'à leur invité, et sous réserve du respect des conditions et des règles de l'événement et du site.

Prix secondaires (3 Prix) : Trois (3) Participants sélectionnés gagneront un (1) des articles suivants, d'une valeur au détail globale approximative de 750 dollars canadiens :

- Une (1) des trois (3) cartes-cadeaux Subway de 250 dollars canadiens (le « **Prix secondaire** »).

Les cartes-cadeaux Subway® sont émises par Value Pay Services, LLC (« VPS »). L'utilisation d'une carte Subway® est soumise aux Conditions générales de la carte Subway® et constitue une acceptation de celles-ci, ainsi que de la Politique de Confidentialité et des Conditions d'Utilisation du Site de VPS, qui peuvent toutes être consultées à l'adresse suivante <https://www.subway.com/en-us/legal/cardtermsfuse>. Chaque Gagnant d'une carte Subway® doit lire attentivement les Conditions générales de la carte Subway®, ainsi que la Politique de confidentialité et les Conditions d'utilisation du Site de VPS. Chaque Gagnant d'une carte Subway® doit également protéger la carte Subway® comme il le ferait pour tout autre objet de valeur. Chaque Carte Subway® sera annulée si elle est utilisée sans autorisation, modifiée ou dégradée. La Carte Subway® physique est utilisable jusqu'à son solde uniquement pour acheter des biens ou des services dans les restaurants Subway® participants aux États-Unis et au Canada, dans les restaurants gérés par la Bourse à l'étranger, en ligne à l'adresse www.subway.com ou par l'intermédiaire de l'application Subway®.

Les prix doivent être acceptés tels quels et ne sont ni transférables ni monnayables. Aucune substitution sauf à la discrétion des Entités NBA. Les Entités NBA se réservent le droit, à leur seule et absolue discrétion, de remplacer le Prix ou une partie de celui-ci par un prix de valeur égale ou supérieure, y compris, sans s'y limiter, mais à la seule et absolue discrétion des Entités NBA, une récompense en espèces. Toutes les obligations fiscales fédérales, provinciales et locales et tous les frais applicables associés à l'acceptation d'un Prix ou à la participation à cette Promotion relèvent de la seule responsabilité des Gagnants respectifs des prix.

TIRAGE AU SORT :

Le tirage au sort des quatre (4) Gagnants du prix (les « Gagnants du prix ») aura lieu le mercredi 13 septembre 2023 à 10h00 (heure de l'Est) à Toronto, en Ontario, parmi toutes les Participations éligibles reçues pendant la période de la Promotion. Une Participation sélectionnée sera éligible pour gagner un (1) Prix. La première Participation sélectionnée sera le gagnant potentiel du Grand Prix. Les trois (3) Participations suivantes sélectionnées seront les gagnants potentiels des Prix secondaires. Les chances de gagner un Prix dépendent du nombre total de Participations éligibles reçues pendant la Période de Promotion.

En cas d'erreur de quelque nature que ce soit, si le nombre de gagnants potentiels sélectionnés est supérieur à celui indiqué dans le présent Règlement officiel, le Commanditaire se réserve le droit de procéder à un tirage au sort parmi tous les demandeurs potentiels de prix afin d'attribuer le nombre correct de Prix.

NOTIFICATION ET SÉLECTION DES GAGNANTS :

Les participants sélectionnés pour les Prix seront contactés par courriel ou par téléphone par un représentant des Entités de la NBA d'ici le vendredi 15 septembre 2023. Si le gagnant potentiel ne peut être joint OU si un gagnant potentiel n'accepte pas le prix ou ne se conforme pas au présent Règlement et aux exigences dans les deux (2) jours ouvrables après avoir été contacté par courriel ou par téléphone, le Prix sera annulé. En cas de renoncement au prix, aucune compensation ne sera accordée et le commanditaire pourront, à leur seule discrétion, sélectionner au hasard un autre gagnant potentiel.

Avant d'être déclaré Gagnant du prix, le Participant sélectionné devra répondre correctement, sans aide d'aucune sorte, mécanique ou autre, à une question d'habileté mathématique et devra également signer un Formulaire de déclaration et de décharge pour lui-même et son invité (« Formulaire de décharge ») déclarant qu'il a lu, compris et respecté le présent Règlement officiel (y compris les conditions d'admissibilité), accorde tous les consentements requis dans le cadre du présent Règlement officiel; autorise les entités NBA, les Entités Subway et leurs représentants et ayants droit à utiliser le nom, la voix, la ville/province de résidence, les photos, les clips vidéo ou cinématographiques et/ou toute autre ressemblance visuelle du Gagnant du prix à des fins publicitaires et/ou commerciales et/ou à toute autre fin dans tout média ou format connu actuellement ou ultérieurement sans autre compensation (financière ou autre), permission ou notification; et libère les Renonciataires et le fournisseur et/ou le Fournisseur du prix de toute responsabilité de quelque nature que ce soit découlant de la participation du gagnant du prix à cette Promotion et de la réception et de l'utilisation du prix. Si le Participant sélectionné ne répond pas correctement à la question d'habileté mathématique, ne signe pas et ne renvoie pas le Formulaire de Décharge dans le délai requis de deux (2) jours ouvrables, ne respecte pas le Règlement officiel, ou ne peut pas ou ne veut pas respecter le présent Règlement officiel, le Participant sélectionné sera considéré comme inéligible et perdra son Prix. Un nouveau Gagnant potentiel sera alors sélectionné parmi toutes les Participations éligibles restantes, conformément au présent Règlement officiel.

Toutes les décisions du Commanditaire concernant tout aspect de cette Promotion, y compris, mais sans s'y limiter, l'admissibilité des Participations, sont définitives et lient tous les Participants dans tous les domaines liés à cette Promotion, sous réserve, au Québec, de toute décision de la *Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec* sur toute question relevant de sa compétence.

INDEMNISATION ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ :

EN PARTICIPANT À LA PROMOTION, CHAQUE PARTICIPANT ACCEPTE D'INDEMNISER, DE DÉGAGER DE TOUTE RESPONSABILITÉ LES ENTITÉS DE LA NBA, LES ENTITÉS DE SUBWAY ET CHACUNE DE LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES, FILIALES, REPRÉSENTANTS, CONSULTANTS, ENTREPRENEURS, CONSEILLERS JURIDIQUES, AGENCES DE PUBLICITÉ, DE RELATIONS PUBLIQUES, DE PROMOTION ET DE PUBLICITÉ, ET FOURNISSEURS DE MATÉRIEL OU DE SERVICES LIÉS À LA PROMOTION (Y COMPRIS LES DÉTAILLANTS, LES AGENCES D'EXÉCUTION ET DE MARKETING), LES FOURNISSEURS DE SITES WEB ET CHACUN DE LEURS DIRIGEANTS, ADMINISTRATEURS, ACTIONNAIRES, EMPLOYÉS, REPRÉSENTANTS, MANDATAIRES ET AGENTS RESPECTIFS (« LES RENONCIATAIRES ») DE TOUTE RESPONSABILITÉ, DOMMAGE, PERTE OU BLESSURE RÉSULTANT EN TOUT OU EN PARTIE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, DE LA PARTICIPATION DU PARTICIPANT À LA PROMOTION ET DE L'ACCEPTATION DE TOUT PRIX QUI POURRAIT ÊTRE GAGNÉ. LES RENONCIATAIRES NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'ÉTAT, L'ADÉQUATION OU LA QUALITÉ MARCHANDE DU PRIX.

LES RENONCIAIRES N'ASSUMERONT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUELCONQUE EN RELATION AVEC CETTE PROMOTION ET SERONT LIBÉRÉS DE TOUTE RÉCLAMATION, ACTION, RESPONSABILITÉ, PERTE, BLESSURE OU DOMMAGE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, LES BLESSURES CORPORELLES OU LA MORT DU GAGNANT OU DE TOUT TIERS OU DOMMAGE. AUX BIENS PERSONNELS OU IMMOBILIERS DUS EN TOTALITÉ OU EN PARTIE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, Y COMPRIS L'ACCEPTATION, LA POSSESSION, L'UTILISATION OU LA MAUVAISE UTILISATION DU PRIX ET/OU LA PARTICIPATION À CETTE PROMOTION.

EN PLUS DE TOUTE AUTRE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ CONTENUE DANS LE PRÉSENT RÈGLEMENT OFFICIEL OU AUTREMENT SUR LE(S) SITE(S) WEB DU COMMANDITAIRE, Y COMPRIS LE SITE WEB DU CONCOURS, LE COMMANDITAIRE N'ASSUME ABSOLUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR (A) TOUTE INFORMATION DE PARTICIPATION INCORRECTE OU INEXACTE, OU POUR TOUTE FAUTE OU ÉCHEC DES TRANSMISSIONS DE DONNÉES ÉLECTRONIQUES ; (B) TOUT ACCÈS NON AUTORISÉ, VOL, DESTRUCTION OU MODIFICATION DES PARTICIPATIONS À TOUT MOMENT DU DÉROULEMENT DE CETTE PROMOTION ; (C) TOUT DYSFONCTIONNEMENT TECHNIQUE, DÉFAILLANCE, ERREUR, OMISSION, INTERRUPTION, SUPPRESSION, DÉFAUT, RETARD DE FONCTIONNEMENT OU DÉFAILLANCE DE LA LIGNE DE COMMUNICATION, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, EN CE QUI CONCERNE TOUT ÉQUIPEMENT, SYSTÈME, RÉSEAUX, LIGNES, SATELLITES, SERVEURS, CAMÉRA, ORDINATEURS OU FOURNISSEURS UTILISÉS DANS TOUT ASPECT DU FONCTIONNEMENT DE LA PROMOTION ; (D) INACCESSIBILITE OU INDISPONIBILITE DE TOUT RESEAU OU SERVICE SANS FIL, INTERNET OU SITE WEB OU TOUTE COMBINAISON DE CEUX-CI ; (E) SERVICE INTERNET, SANS FIL OU TÉLÉPHONE FIXE SUSPENDU OU INTERROMPU ; (F) TOUTE BLESSURE OU DOMMAGE À L'ORDINATEUR OU À L'APPAREIL MOBILE DU PARTICIPANT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE QUI PEUT ÊTRE LIÉ OU RÉSULTANT DE TOUTE TENTATIVE DE PARTICIPATION A LA PROMOTION OU DE TÉLÉCHARGEMENT DE TOUT MATÉRIEL DE LA PROMOTION (LE CAS ÉCHÉANT) ; ET (G) TOUTE PERTE QUELCONQUE, FINANCIÈRE OU AUTRE, SUBIE PAR TOUTE PERSONNE OU ENTITÉ EN RELATION AVEC LA PROMOTION ET LE PRÉSENT RÈGLEMENT OFFICIEL.

CONDITIONS GÉNÉRALES:

Les renonciataires ne sont pas responsables des participations ou des formulaires de renonciation perdus, incomplets, illisibles, mal acheminés, brouillés, volés ou mutilés.

Les participants à cette Promotion acceptent d'être liés par le présent règlement officiel et acceptent que les entités de la NBA, des entités de Subway, et leurs délégués et ayants droit puissent utiliser le nom, la voix, la ville/province de résidence, les photos, les clips vidéo ou film et/ou toute autre ressemblance visuelle du participant. à des fins publicitaires et/ou commerciales et/ou à toute autre fin dans tout média ou format connu actuellement ou ultérieurement sans autre compensation (financière ou autre), autorisation ou notification.

Les Entités de la NBA se réservent le droit de retirer, de modifier ou de suspendre cette Promotion ou de modifier le présent Règlement officiel, de quelque manière que ce soit, en cas d'erreur, de problème technique, de falsification, d'intervention non autorisée, de fraude ou de toute autre cause échappant au contrôle raisonnable de les Entités de la NBA qui interfèrent avec le bon déroulement de cette Promotion tel qu'envisagé par le présent Règlement officiel. Toute tentative visant à saper le fonctionnement légitime de cette Promotion constitue une violation des lois pénales et civiles et si une telle tentative était faite, les entités de la NBA se réservent le droit de demander réparation et dommages-intérêts dans toute la mesure permise par la loi. Les Entités de la NBA se réservent le droit d'annuler, de modifier ou de suspendre cette Promotion, ou de modifier le présent Règlement officiel, sans préavis ni obligation, en

cas d'accident, d'erreur d'impression, administrative ou autre ou de quelque nature que ce soit, ou pour toute autre raison, sous réserve, au Québec, de l'approbation de la *Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec*, le cas échéant.

En cas de divergence ou d'incohérence entre les termes et conditions du présent règlement officiel et les divulgations ou autres déclarations contenues dans tout matériel lié à la Promotion, y compris, mais sans s'y limiter : le formulaire de participation à la Promotion, le site Web, le point de vente, la télévision publicitaire radiophonique, imprimée et/ou en ligne ; les termes et conditions du présent règlement officiel prévaudront, régiront et contrôleront.

CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS PERSONNELLES :

Les renoncataires ne sont pas responsables des participations ou des formulaires de renonciation perdus, incomplets, illisibles, mal acheminés, brouillés, volés ou mutilés.

Les participants à ce concours acceptent d'être liés par le présent règlement officiel et acceptent que les entités de la NBA et leurs délégués et ayants droit puissent utiliser le nom, la voix, la ville/province de résidence, les photos, les clips vidéo ou film et/ou toute autre ressemblance visuelle du participant. à des fins publicitaires et/ou commerciales et/ou à toute autre fin dans tout média ou format connu actuellement ou ultérieurement sans autre compensation (financière ou autre), autorisation ou notification.

Les Entités de la NBA se réservent le droit de retirer, de modifier ou de suspendre ce Concours ou de modifier le présent Règlement officiel, de quelque manière que ce soit, en cas d'erreur, de problème technique, de falsification, d'intervention non autorisée, de fraude ou de toute autre cause échappant au contrôle raisonnable de les Entités de la NBA qui interfèrent avec le bon déroulement de ce Concours tel qu'envisagé par le présent Règlement officiel. Toute tentative visant à saper le fonctionnement légitime de ce concours constitue une violation des lois pénales et civiles et si une telle tentative était faite, les entités de la NBA se réservent le droit de demander réparation et dommages-intérêts dans toute la mesure permise par la loi. Les Entités de la NBA se réservent le droit d'annuler, de modifier ou de suspendre ce Concours, ou de modifier le présent Règlement officiel, sans préavis ni obligation, en cas d'accident, d'erreur d'impression, administrative ou autre ou de quelque nature que ce soit, ou pour toute autre raison. .

En cas de divergence ou d'incohérence entre les termes et conditions du présent règlement officiel et les divulgations ou autres déclarations contenues dans tout matériel lié au concours, y compris, mais sans s'y limiter : le formulaire de participation au concours, le site Web, le point de vente, la télévision publicitaire radiophonique, imprimée et/ou en ligne ; les termes et conditions du présent règlement officiel prévaudront, régiront et contrôleront.

CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS PERSONNELLES :

Les informations personnelles des participants au Concours seront (i) détenues par NBA Properties Inc. 3-100 Plaza Drive, Secaucus, New Jersey, USA 07094 ; (ii) être utilisés et accessibles uniquement aux employés directement impliqués dans le Concours, l'analyse interne par les Entités NBA et ses sociétés affiliées, agents et agences de publicité et de promotion ; et, (iii) ne pas être divulguées à d'autres tiers. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre politique de confidentialité à l'adresse http://www.nba.com/news/privacy_policy.html.

En s'inscrivant à ce Concours, chaque Participant consent à ce que les Entités de la NBA et leur agent collectent, utilisent et divulguent les informations de Participation aux fins d'administration de ce Concours.

Toute demande concernant les renseignements personnels détenus par le commanditaire doit être adressée au commanditaire au 16 York Street, Suite 2510, Toronto, Ontario, M5J 0G6, à l'attention de NBA Canada.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE:

Toute propriété intellectuelle, y compris, mais sans s'y limiter, les marques de commerce, les noms commerciaux, les logos, les conceptions, le matériel promotionnel, les pages Web, les codes sources, les dessins, les illustrations, les slogans et les représentations qui apparaissent sur les sites Web du commanditaire et d'autres sites en relation avec ce concours, sont détenus ou contrôlés par le commanditaire et/ou ses sociétés affiliées. Tous les droits sont réservés. La copie ou l'utilisation non autorisée de tout matériel protégé par le droit d'auteur ou de la propriété intellectuelle sans le consentement écrit exprès de son propriétaire est strictement interdite.

ACCEPTATION DES RÈGLES OFFICIELLES:

En s'inscrivant à ce concours, les participants et les participants acceptent et respectent automatiquement le présent règlement officiel. Toutes les décisions du commanditaire concernant tout aspect de ce concours, y compris, sans s'y limiter, l'admissibilité de toute participation, sont définitives et exécutoires pour tous les participants dans tous les domaines liés à ce concours. En cas de divergence ou d'incohérence entre les termes et conditions du présent règlement officiel et les divulgations ou autres déclarations contenues dans tout matériel lié au concours, y compris, mais sans s'y limiter, le formulaire de participation ou la publicité au point de vente, à la télévision, dans la presse écrite ou en ligne, les termes et conditions du présent règlement officiel prévaudront, régiront et contrôleront.

RÈGLEMENT OFFICIEL LISTE DES GAGNANTS :

Les Participants peuvent obtenir une copie du Règlement officiel ou de la liste des Gagnants en envoyant une enveloppe affranchie au 16 York, Suite 2510, Toronto ON M5J 0E6 - veuillez préciser « Règlement officiel » ou « Liste des gagnants ». Toutes les demandes doivent être reçues dans les six (6) mois suivant la fin de la Période de Promotion.

Au Québec, tout différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la *Régie des alcools, des courses et des jeux* afin qu'il soit tranché. Tout différend relatif à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie dans le seul but d'aider les parties à régler ce différend.

COMPÉTENCE DES LOIS:

Ce concours et le règlement officiel sont assujettis à toutes les lois et réglementations fédérales, provinciales et municipales applicables.

Subway® est une marque déposée de Subway IP LLC. ©2020 Subway IP LLC. Tous droits réservés.

Mini règlement:

AUCUN ACHAT N'EST NÉCESSAIRE. Début de la promotion : 30 août 2023 Fin de la promotion : 12 sept. 2023 à 23h59 ET. Tirage au sort : Le 13 sept 2023 à 10h00 ET à Toronto, ON. Ouverte aux résidents légaux du Canada âgés de 18 ans et plus. 1 participation par adresse courriel. 1 grand prix à gagner consistant en un voyage pour 2 personnes aux NBA Canada Series 2023 (VAD : 7K \$ CAD). 3 deuxièmes prix à gagner consistant en 1 carte cadeau Subway de 250 \$ CAD. Les chances de gagner dépendent du nombre de participations éligibles reçues. Une question d'évaluation des compétences en mathématiques est requise. Des restrictions s'appliquent. Règlement complet et détails des prix : nbacontest.com.
Commanditaire : NBA Properties, Inc. Fraîchement préparé pour votre commande.

La NBA et les identifications individuelles des équipes membres de la NBA sont la propriété intellectuelle de NBA Properties, Inc. et des équipes membres respectives de la NBA. 2023 NBA Properties, Inc. Tous droits réservés.
